

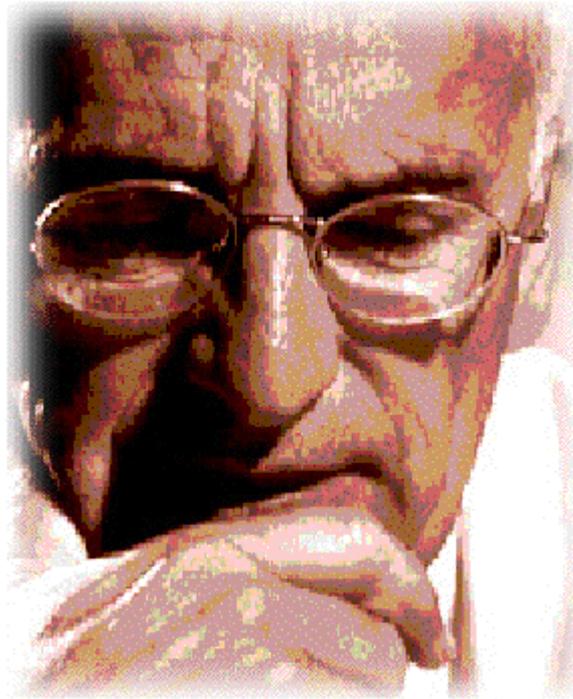
Idées *fortes*

INTERVIEW
JEAN-JACQUES LAFFONT

« La France ne dérègle qu'en traînant les pieds »

Microéconomiste, Jean-Jacques **Laffont** s'attaque à nos maux : les monopoles et la fausse concurrence. A lire avec attention - il est peut-être le prochain Nobel français.

Par Laurence Ville ; Emmanuel Lechypre



L'Expansion. Après les télécoms, la France s'apprête à ouvrir à la concurrence le marché de l'électricité. Qu'est-ce qui a motivé cette nouvelle brèche dans les services publics dont les Français sont si fiers ?

Jean-Jacques **Laffont**. Les Français pensent que tout est imposé par

Bruxelles, et n'ont absolument pas conscience des raisons profondes qui justifient ces dérèglementations. C'est l'évolution technologique qui a bouleversé les services publics et leur monopole : ce qui auparavant était tellement coûteux que l'intervention de la puissance publique était justifiée peut maintenant, grâce à la technologie, être abordable pour une entreprise privée. La communication téléphonique longue distance, par exemple, qui a connu une formidable baisse des coûts, fait maintenant l'objet d'une vraie concurrence.

Le problème, c'est que tout le monde a intérêt à la disparition du monopole, sauf l'Etat, et c'est lui qui décide...

Détrompez--vous, tout le monde a intérêt à la libéralisation : l'usager, qui bénéficie de services moins chers, le contribuable, qui cesse de financer les investissements, et l'Etat lui-même, qui en tire un profit financier. En effet, en situation de monopole, la puissance publique n'a jamais l'information nécessaire pour calculer le juste prix que devrait appliquer une entreprise publique. Or on sait que le monopole a tendance à pratiquer des tarifs trop élevés, justement parce que ni ses autorités de tutelle ni ses clients ne connaissent véritablement ses coûts. L'Etat abandonne donc une rente à cette entreprise, qui est onéreuse pour les finances publiques et pour l'économie. Admettons que l'Etat, parce qu'il est mal informé, récolte d'une entreprise publique 1 milliard de moins que ce qu'il devrait. Il sera contraint de prélever cette somme ailleurs, sous forme d'impôts sur les consommateurs et les entreprises. Sachant que, pour 1 milliard qui entre dans les caisses de l'Etat, le vrai prix pour l'économie privée approche 1,3 milliard de francs, à cause du coût de la collecte et des modifications de comportements qu'entraîne la hausse des impôts.

Les partisans du monopole répondront que les services publics ont permis le développement économique de la France. Notamment d'apporter l'électricité et le téléphone au moindre hameau, et à un prix fixe.

Certainement, mais aujourd'hui cela coûte davantage que cela n'apporte. Encore une fois, les situations de monopole se justifiaient à cause de coûts d'infrastructure élevés (installation de lignes téléphoniques, construction de centrales électriques...). A partir du moment où ces coûts baissent, il vaut mieux avoir au moins deux entreprises. Car la multiplication des coûts fixes, si on a plusieurs opérateurs, est plus que compensée par la disparition de la rente accordée auparavant au monopole public. A chaque fois que la technologie le permet, il faut introduire la concurrence parce que cela crée de l'efficacité. En outre, dans certains cas, syndicats et salariés du monopole s'approprient véritablement l'entreprise publique, interdisant une gestion efficace. En Angleterre, par exemple, les syndicats ont eu un comportement irresponsable dans les années 70. La déréglementation lancée par Margaret Thatcher visait à rétablir un contre-pouvoir dans le secteur public.

N'y a-t--il plus aucun rôle pour l'Etat ?

On ne peut pas dire ça. Certains secteurs resteront forcément dans le domaine du monopole « naturel ». En particulier le transport de l'électricité : on n'a pas besoin de trois réseaux de lignes haute tension en France. Ou encore les voies ferrées. Mais là aussi la réflexion progresse. On cherche comment mieux réguler les monopoles restants et comment inciter les entreprises publiques à minimiser leurs coûts. Et, même dans les secteurs libéralisés, l'Etat aura toujours un rôle à jouer pour réguler la concurrence. Celle-ci ne se décrète pas : elle doit

faire l'objet d'une surveillance permanente pour fonctionner. Voyez l'importance des lois antitrust aux Etats-Unis... Même des entreprises privées peuvent fausser le jeu et s'entendre sur le dos du client, surtout quand elles ne sont que deux. On a bien vu avec le téléphone mobile, ou avec le transport aérien, que la concurrence ne devenait réelle qu'à partir du moment où un troisième acteur intervenait.

Comment expliquez--vous cette réticence des Français à accepter que l'Etat réduise son intervention directe dans l'économie ?

C'est parce qu'on leur a tellement lavé le cerveau qu'ils pensent qu'ils ont les meilleurs services publics de la planète ! La France ne déréglemente qu'en traînant les pieds. Qu'il s'agisse des télécoms ou de l'électricité, les Français ont fait tout ce qu'ils ont pu pour retarder les échéances. Ils n'ont pas conscience de l'inefficacité de notre Université, de la SNCF, du système de collecte des impôts... Ils continuent à vivre sur le mythe de la bienveillance de l'Etat. C'est une vision totalement naïve : ce n'est pas la bienveillance qui assure le bon fonctionnement des services et des entreprises publiques, c'est au contraire un contrôle très strict et impartial.

Cette vision « naïve » est entretenue par les hommes politiques qui, à gauche comme à droite, ont toujours vanté les services publics à la française...

On peut rejeter la faute sur les hommes politiques, et c'est vrai qu'ils font le minimum, se réfugiant souvent derrière la contrainte de l'Europe. « C'est la faute à Bruxelles », disent--ils... Mais ce n'est pas Bruxelles qui résoudra les problèmes de nos systèmes d'éducation ou de santé, eux aussi des monopoles... Je pense qu'en réalité ce serait plutôt aux électeurs d'imposer à leurs représentants de prendre des nouvelles voies. Pour cela, il faut que les Français s'éduquent, et qu'il y ait une information suffisante, grâce à des enquêtes publiques, des offices d'évaluation, des dossiers dans la presse, pour pouvoir faire du benchmarking, c'est-à-dire des comparaisons. Comparons avec ce qui se fait de mieux à l'étranger, au lieu d'affirmer que nous sommes les meilleurs.

Le paradoxe, c'est que, une fois qu'on a décidé de libéraliser un secteur, les Français se montrent très contents à l'usage...

C'est typique de l'attitude française. On commence par une opposition de principe, et après on voit... On a introduit de la concurrence sur la longue distance, et les Français sont manifestement contents. Il est toujours difficile de savoir ce qui est dû à la concurrence et ce qui est dû à l'évolution technologique, mais on voit bien que les prix n'auraient pas décru aussi vite sans concurrence. Et rappelez--vous : lorsque Bruxelles a parlé de créer une agence indépendante, tout le monde a hurlé. Finalement, on a créé l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). C'était révolutionnaire, parce qu'on créait un nouveau pouvoir indépendant.

Quel est votre sentiment sur l'actuel projet de déréglementation

de l'électricité ? Beaucoup le jugent très timide...

C'est vrai que la loi qui devrait être votée à l'automne prévoira sans doute le minimum. D'une part, en termes d'ouverture du marché, les entreprises autorisées à s'approvisionner librement seront peu nombreuses, compte tenu des conditions très strictes qu'elles devront remplir. Et, en ce qui concerne les concurrents potentiels d'EDF, les règles auxquelles ils devront satisfaire pour pouvoir produire s'annoncent comme autant de barrières à l'entrée, qu'il s'agisse des conditions d'accès au réseau ou du statut du personnel, qui devrait être aligné sur celui d'EDF, très généreux. D'autre part, on n'a pas été jusqu'au bout sur le plan institutionnel. On a prévu une simple séparation comptable entre le pôle « génération de l'électricité », partiellement ouvert à la concurrence, et le pôle « transport », qui reste un monopole dans le giron d'EDF. C'est absurde, parce qu'EDF sera soupçonnée de favoriser son pôle génération avec son monopole transport, et qu'un tel soupçon va à l'encontre des intérêts mêmes d'EDF. Du reste, dans la plupart des pays, le transport de l'électricité est assuré par une entité indépendante.

Ne fallait-il pas tout simplement casser EDF, comme l'ont fait la plupart des pays qui ont déréglementé l'électricité ?

La décision de ne pas couper EDF en morceaux ne peut se justifier que par une seule chose : les choix difficiles à faire en matière de nucléaire. Si l'on veut poursuivre le programme, il faut garder une grande entreprise, qui seule peut assurer les investissements nécessaires. N'oublions pas que la France a la caractéristique d'être le plus gros producteur d'électricité nucléaire au monde, et qu'il faudra décider, en 2003-2004, si l'on renouvelle le parc de centrales. Il fallait donc maintenir cette option ouverte jusque-là. Pour l'instant, le nucléaire n'est pas un choix rentable, mais ce sera peut-être une énergie indispensable dans le futur. Cela peut justifier un comportement un peu frileux d'ouverture à la concurrence.

Il y a une autre entreprise pour laquelle les autorités ont un comportement plus que frileux, c'est la SNCF.

Est-ce là encore justifié ?

Le train est l'un des secteurs où, comme Bruxelles n'intervient pas, il ne se passe rien... La SNCF est un cas douloureux, et même les plus ardents défenseurs des entreprises publiques sont désarçonnés... Le gaspillage atteint un seuil difficile à croire et il y a vraiment une appropriation de l'entreprise par ses employés. Sans aller jusqu'à la privatisation, je pense qu'il faudrait accentuer la séparation entre le réseau ferré (RFF) et le transport, et introduire de la concurrence sur le transport. Il faudrait organiser la concurrence en décentralisant et en poussant à la comparaison d'une région à l'autre.

Vous tenez un langage qui n'est pas habituel pour un universitaire, français de surcroît.

Partout où je vais dans le monde, personne ne discute la légitimité de mes travaux, que ce soit en Chine, en Russie, en Australie... Il n'y a

qu'en France que je ne suis pas légitime, je suis l'économiste « néoclassique » vendu aux Américains... L'Université française va mal et il y a une grande confusion des idées, parce que l'Etat est incapable de traiter la différence. Autrement dit, il se refuse à donner plus de moyens à monsieur Untel si celui-ci se révèle plus performant. Les syndicats refusent l'élitisme, mais, en le rejetant, on a tué le service public. Les responsables à tous niveaux se satisfont de cette médiocrité.

N'exagérez--vous pas un peu ?

Pas du tout. Aujourd'hui les meilleurs s'en vont. Avant, un normalien partait lancer sa carrière au Massachusetts Institute of Technology, à Boston... puis revenait en France. Aujourd'hui, il ne revient plus. Parmi les économistes français qui vont devenir des stars, plus de la moitié sont partis. On les comprend : ils n'ont pas de moyens pour travailler et sont payés un quart de ce qu'ils peuvent gagner aux Etats-Unis. Le système français ne rémunère pas l'excellence. L'Etat finance les études de ces chercheurs pendant vingt-cinq ans, et, le moment venu, n'est pas capable de donner le petit supplément à la poignée de gens qui comptent pour les faire rester ! L'ambiance générale dans le service public est au statu quo, et on en crève.

Vous avez quand même réussi à monter votre propre laboratoire, preuve que finalement le système n'est pas si mauvais...

Oui, mais je suis désabusé. On s'est battus pour construire notre département d'économie à l'université de Toulouse sur des idées différentes. Aujourd'hui, c'est une réussite, car nous sommes les premiers en France, devant Paris I, et nous sommes parmi les meilleures universités européennes. Mais personne n'en a tiré aucune leçon. Car ça n'intéresse personne. Vingt ans après, rien n'a changé dans le système universitaire français.

On ne traite même pas les cas les plus flagrants d'incompétence. Un chercheur peut rester vingt-cinq ans au CNRS, payé à ne rien faire. C'est très grave, parce que les autres finissent par le voir, et ça débouche sur un laisser-aller général.

SON JOB

Jean-Jacques **Laffont** est l'un des économistes français les plus réputés dans le monde. Spécialiste de l'économie industrielle, il est aussi membre de la commission Champsaur qui prépare l'ouverture à la concurrence du marché français de l'électricité. Ses différents travaux, notamment la théorie des incitations, ont fait de lui un nobélisable.

SON PARCOURS

Après s'être formé à l'Ensaë puis aux Etats-Unis à Harvard, Jean-Jacques **Laffont** a travaillé au CNRS. Déçu par l'Université parisienne, il a créé en 1980 un département de microéconomie à Toulouse, qui est aujourd'hui l'un des plus cotés d'Europe. Il a aussi monté un réseau de centres de recherche, en Chine, en Côte d'Ivoire, au Brésil et - bientôt - en Russie.

SES IDEES

Ayant beaucoup étudié le fonctionnement des monopoles publics, il est partisan de l'ouverture à la concurrence dès que la technologie le permet. Mais une concurrence encadrée par des structures de surveillance. Conseiller de plusieurs gouvernements à l'étranger, il fustige les archaïsmes du secteur public en France.

SON INTERVIEW

Nous avons rencontré Jean-Jacques **Laffont** le 5 juillet dans les salons d'Air France à Roissy. Infatigable voyageur, il arrivait ce matin-là de Toulouse (il est ici photographié dans son bureau à l'université) avant de repartir pour Abidjan. Quelques jours auparavant, il était au Yémen, où il conseille le gouvernement sur la restructuration de l'Etat.